



NATIONS  
UNIES



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
GÉNÉRALE

FCCC/SBSTA/2007/7  
19 septembre 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE  
ET TECHNOLOGIQUE**  
Vingt-septième session  
Bali, 3-11 décembre 2007

**Point 3 de l'ordre du jour provisoire**  
**Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements  
climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements**

**Rapport de l'atelier sur les risques liés au climat  
et les phénomènes extrêmes**

**Note du secrétariat**

*Résumé*

La présente note résume les travaux du premier atelier organisé dans le cadre du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, qui traitait des risques liés au climat et des phénomènes extrêmes. Cet atelier a eu lieu au Caire (Égypte) du 18 au 20 juin 2007. Les débats ont porté sur l'expérience acquise en matière d'évaluation, de prévision et de gestion des risques et des incidences de l'évolution du climat, y compris ceux qui concernent des phénomènes extrêmes, dans les secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, des zones côtières et de la santé. Les participants ont examiné aussi l'apport des connaissances traditionnelles à la compréhension et à la gestion de ces risques et les répercussions sur le développement durable. La présente note récapitule les lacunes, les besoins, les possibilités, les obstacles et les limites ainsi que les recommandations et les questions demandant à être suivies et examinées plus avant, notamment les prochaines mesures qui pourraient être prises dans le cadre du programme de travail de Nairobi.

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. INTRODUCTION .....	1 – 6	4
A. Mandat.....	1 – 2	4
B. Contenu de la présente note.....	3	4
C. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique.....	4	4
D. Rappel.....	5 – 6	5
II. TRAVAUX DE L’ATELIER.....	7 – 12	5
III. ANALYSE DES QUESTIONS TRAITÉES PENDANT L’ATELIER .....	13 – 58	6
A. Introduction .....	13 – 14	6
B. Expérience de l’évaluation et de la prévision des risques et incidences de l’évolution du climat, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes.....	15 – 35	6
C. Expérience de la gestion des risques liés au climat et de leurs incidences, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes.....	36 – 49	9
D. Apport des connaissances traditionnelles à la compréhension et à la gestion des risques liés au climat .....	50 – 52	12
E. Conséquences pour le développement durable.....	53 – 58	12
IV. RÉSUMÉ DES LACUNES, BESOINS, POSSIBILITÉS, OBSTACLES ET LIMITES IDENTIFIÉS .....	59 – 71	13
A. Évaluation et prévision des risques liés au climat et de leurs incidences, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes.....	60 – 62	13
B. Gestion des risques liés au climat et de leurs incidences, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes .....	63 – 67	14
C. Apport des connaissances traditionnelles à la compréhension et à la gestion des risques liés au climat .....	68	15
D. Conséquences pour le développement durable.....	69 – 71	15

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
V. SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS .....	72 – 77	15
A. Évaluation et prévision des risques et des incidences de l'évolution du climat, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes .....	74	16
B. Gestion des risques et des incidences de l'évolution du climat, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes .....	75	16
C. Apport des connaissances traditionnelles à la compréhension et à la gestion des risques liés au climat.....	76	17
D. Conséquences pour le développement durable .....	77	17
VI. QUESTIONS À SOUMETTRE À UN EXAMEN PLUS APPROFONDI .....	78 – 84	18
A. Suggestions relatives aux recommandations.....	78 – 81	18
B. Prochaines étapes à prévoir au titre du programme de travail de Nairobi sur les incidences, la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques.....	82 – 84	18

## I. Introduction

### A. Mandat

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), à sa vingt-cinquième session, a demandé au secrétariat<sup>1</sup> d'organiser, sous la conduite de son président et avant sa vingt-septième session, un atelier auquel participeraient les Parties, des experts et des organisations et institutions compétentes sur les questions ci-après:

a) L'expérience de l'évaluation et de la gestion des risques actuels et futurs liés au climat et de leurs incidences, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes et dans des secteurs précis;

b) La prévision de la variabilité climatique, de ses incidences et des phénomènes extrêmes par région et par risque: capacités, lacunes, besoins, possibilités, obstacles et limites;

c) L'apport des connaissances traditionnelles à la compréhension et à la gestion des risques liés au climat;

d) Les conséquences pour le développement durable en ce qui concerne les alinéas *a* à *c* ci-dessus;

e) La compréhension des incidences des changements climatiques et de la vulnérabilité à ces changements.

2. Le SBSTA a aussi prié le secrétariat d'établir un rapport sur les travaux de cet atelier qui lui serait communiqué pour sa vingt-septième session.

### B. Contenu de la présente note

3. Le présent rapport fournit des informations sur l'atelier mentionné au paragraphe 2 ci-dessus. Comme l'avait demandé le SBSTA (FCCC/SBSTA/2006/11, par. 24), il comporte les éléments suivants:

a) Une analyse des questions traitées dans le cadre de chaque activité, y compris des informations sur l'état d'avancement des travaux et les enseignements qui en ont été tirés;

b) Une présentation succincte des lacunes et des besoins (y compris, éventuellement, des besoins de renforcement des capacités) relevés, des possibilités (notamment des possibilités de synergie entre les activités) mises en évidence, ainsi que des obstacles et difficultés rencontrés;

c) Une synthèse des recommandations.

### C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

4. Le SBSTA souhaitera peut-être examiner ce rapport d'atelier à sa vingt-huitième session dans le cadre de l'examen général des résultats des activités précédentes, et de l'examen des activités à mener dans le cadre du programme de travail de Nairobi.

---

<sup>1</sup> FCCC/SBSTA/2006/11, par. 48.

## D. Rappel

5. L'objectif du programme de travail de Nairobi est d'aider toutes les Parties, en particulier les pays en développement, surtout les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, à mieux comprendre et évaluer les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, et à adopter en connaissance de cause des décisions sur les initiatives et mesures pratiques d'adaptation à prendre pour faire face aux changements climatiques sur des bases scientifiques, techniques et socioéconomiques solides, en tenant compte des changements et de la variabilité climatiques actuels et futurs<sup>2</sup>.

6. Les activités relatives aux risques liés au climat et aux phénomènes extrêmes, entreprises dans le cadre du programme de travail de Nairobi, sont dans la ligne de l'objectif énoncé dans l'annexe à la décision 2/CP.11, c'est-à-dire promouvoir le sous-thème a) iv), «Aider à mieux faire comprendre les incidences des changements climatiques, de la variabilité climatique actuelle et future et des phénomènes extrêmes, ainsi que la vulnérabilité à ces facteurs et leurs retombées sur le développement durable».

## II. Travaux de l'atelier

7. Le secrétariat de la Convention a organisé, en collaboration avec le Ministère d'État égyptien des affaires environnementales, l'atelier sur les risques liés au climat et les phénomènes extrêmes qui s'est tenu au Caire (Égypte) du 18 au 20 juin 2007. Les Gouvernements australien, canadien, espagnol, japonais, néerlandais, norvégien et suisse ont fourni une aide financière pour l'organisation d'activités au titre du programme de travail de Nairobi, notamment pour cet atelier. M. Kishan Kumarsingh, Président du SBSTA, a présidé l'atelier.

8. Ont participé à cette réunion 77 représentants de Parties, d'organisations internationales, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales qui sont actives dans le domaine des risques et incidences de l'évolution du climat, y compris ceux qui concernent les phénomènes extrêmes, ainsi que le Président du Groupe d'experts des pays les moins avancés.

9. Les débats se sont appuyés sur les communications<sup>3</sup> des Parties et des organisations sur les programmes, les activités et les opinions concernant les questions qui faisaient l'objet de l'atelier, ainsi que sur un document de base<sup>4</sup> relatif à l'évaluation, la prévision et la gestion de la variabilité actuelle et future du climat et des phénomènes extrêmes ainsi que des conséquences pour le développement durable.

10. Après que M. Maged George Elias Ghattas, Ministre d'État égyptien des affaires environnementales, ait prononcé une allocution de bienvenue pour ouvrir la session, une séance préliminaire a été consacrée à des informations de base sur le programme de travail de Nairobi et le mandat de l'atelier, ainsi qu'à un exposé sur le document de base.

11. Les débats sur l'évaluation, la prévision et la gestion des risques et incidences de l'évolution du climat, y compris ceux qui concernent les phénomènes extrêmes, et sur l'apport des savoirs traditionnels ont été divisés en trois sous-groupes selon les secteurs: agriculture et sécurité alimentaire, zones côtières et santé, qui ont été retenus en raison de l'importance que leur avaient accordée les Parties dans leurs

---

<sup>2</sup> Décision 2/CP.11, annexe, par. 1.

<sup>3</sup> Les communications des Parties sont contenues dans les documents FCCC/SBSTA/2007/MISC.4 et Add.1 et 2. Les communications des organisations figurent dans le document FCCC/SBSTA/2007/MISC.5.

<sup>4</sup> Le document de base est disponible sur le site Web de la Convention à l'adresse suivante: <http://unfccc.int/3953.php>.

communications. Les ressources en eau ont été traitées comme une question transectorielle et couverte par chacun des sous-groupes.

12. Les conclusions des sous-groupes ont été passées en revue par un groupe commun. Plusieurs organisations ont présenté des exposés sur la manière dont elles abordent l'évaluation, la prévision et la gestion des risques et incidences de l'évolution du climat, y compris ceux qui concernent les phénomènes extrêmes, dans les secteurs considérés. L'atelier s'est terminé par une séance au cours de laquelle les participants ont débattu des mesures qui pourraient être prises et des actions de suivi dans le cadre du programme de travail de Nairobi.

### **III. Analyse des questions traitées pendant l'atelier**

#### **A. Introduction**

13. Le document de base et sa présentation à l'atelier ont confirmé que l'on disposait déjà de données d'expérience utiles sur les risques climatiques passés et actuels. Ces risques comprennent des phénomènes d'apparition lente comme ceux qui sont associés à la variabilité du climat notamment variations de la température et des précipitations, perte des ressources en eau, et aux phénomènes extrêmes comme les sécheresses et des phénomènes d'apparition soudaine tels que les orages tropicaux et les inondations.

14. Les experts et les spécialistes de la gestion des risques de catastrophe ou des secteurs pertinents centrent de plus en plus leurs efforts sur la résilience et la capacité d'adaptation pour limiter dans l'avenir les effets néfastes. Les démarches, méthodes et outils qui sont employés actuellement pour évaluer et gérer les risques liés au climat dans des domaines tels que l'agriculture, les ressources en eau, les zones côtières et la santé, peuvent se révéler très utiles pour évaluer et gérer aussi les risques liés aux changements climatiques. Toutefois, il subsiste des lacunes et des besoins.

#### **B. Expérience de l'évaluation et de la prévision des risques et incidences de l'évolution du climat, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes**

15. Dans leur ensemble, les participants ont souligné qu'il fallait d'abord déterminer les dangers puis évaluer leur fréquence d'apparition et leurs incidences potentielles afin de préciser la nature et l'ampleur du risque associé. Nombre d'entre eux ont souligné les avantages d'une évaluation et d'une prévision des risques axées sur la réduction des risques de catastrophe, démarche qui se préoccupe avant tout des populations et met l'accent sur la prévision des effets plutôt que sur la prévision de la fréquence et de l'ampleur des phénomènes extrêmes.

16. Les participants ont décrit leur expérience de l'évaluation des risques au moyen de méthodes et outils divers, parmi lesquels on effectue un choix selon les données disponibles et les ressources techniques et financières. Ces méthodes et outils comprennent l'établissement de modèles d'impact, l'étude d'impact sur l'environnement, l'évaluation stratégique environnementale et la cartographie des zones à risque. Il a été mentionné que le Programme mondial d'identification des risques<sup>5</sup> fournissait un cadre utile à cet égard. Il vise à améliorer la disponibilité des informations sur les risques de catastrophe et les facteurs de risque (par exemple caractérisation des dangers et données correspondantes, évaluation de la vulnérabilité et indices de risque) ainsi que sur l'analyse de ces informations.

---

<sup>5</sup> <http://www.proventionconsortium.org/?pageid=32&projectid=3>.

17. Les participants ont estimé que la participation des parties prenantes était primordiale pour l'évaluation et la prévision des risques car les incidences liées à l'évolution du climat, y compris celles qui se rapportent à des phénomènes extrêmes, ne sont pas seulement caractéristiques d'un moment et d'un lieu donnés mais sont aussi ressenties différemment selon les conditions socioéconomiques, les cultures, les normes et les valeurs. Un autre aspect important de l'évaluation des risques est l'analyse économique des incidences de manière à faciliter le choix des politiques et des initiatives en matière de gestion des risques.

18. Les évaluations par secteurs doivent s'accompagner de recherches systématiques sur l'évaluation intégrée des risques, qui seront menées avec le concours des services météorologiques et hydrologiques nationaux ainsi que des experts et professionnels du secteur considéré.

#### 1. Agriculture et sécurité alimentaire

19. L'agriculture est l'un des secteurs les plus exposés aux risques climatiques comme les variations de la température et des précipitations et aux phénomènes extrêmes plus fréquents tels que sécheresse et inondations. La vulnérabilité globale du secteur de l'agriculture dans un pays ou une communauté dépend généralement d'un ensemble complexe de facteurs qui comprennent l'ampleur de la variabilité climatique, l'étendue de l'exposition, les pratiques agricoles, l'état préexistant des terres, les systèmes institutionnels, les pratiques culturelles et sociales ainsi que les mécanismes du marché – autant de facteurs dont il faut tenir compte pour évaluer les risques et la vulnérabilité.

20. La sécurité alimentaire suppose non seulement une production agricole mondiale et nationale suffisante mais aussi des moyens de subsistance fournissant assez d'aliments sains et nutritifs pour répondre à tous les besoins nutritionnels. L'évaluation de la sécurité alimentaire fait intervenir aussi des facteurs tels que le revenu des ménages, la disponibilité des ressources alimentaires et l'accès à ces ressources, la santé, la politique nationale, les conflits, la mondialisation et les carences du marché ainsi que les questions relatives à l'environnement.

21. Les participants ont estimé que l'évaluation des risques pour le secteur agricole aux niveaux national et local exigeait une participation active des parties prenantes, sans laquelle toute mesure de réduction des risques est vouée à l'échec. En Égypte, on a constaté que de bons résultats pouvaient être obtenus en encourageant la participation des exploitants agricoles dans le cadre d'associations. Les autres parties prenantes concernées sont notamment le secteur privé, les décideurs, les instituts de recherche et les collectivités locales.

22. Des participants ont souligné que, pour participer à l'évaluation des risques, les exploitants agricoles doivent pouvoir comprendre non seulement la variabilité du climat mais aussi les changements climatiques. D'autres ont fait valoir que, si les exploitants agricoles s'étaient adaptés dans une certaine mesure aux risques actuels comme la variabilité des précipitations, des risques nouveaux comme la salinisation des sols due à l'élévation du niveau de la mer, auxquels ils ne se sont pas encore adaptés, pourraient menacer les systèmes de production agricole et les moyens de subsistance.

23. En ce qui concerne la prévision des incidences sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'expérience acquise au Soudan a montré qu'il était difficile d'intégrer les résultats des analyses partant de la base et de celles qui partent du sommet. Le Soudan n'a pas encore mis à l'échelle les résultats de l'analyse de vulnérabilité effectuée dans le cadre de son programme d'action national pour l'adaptation, ou réduit l'échelle des résultats du modèle de circulation générale de sa communication nationale.

24. En ce qui concerne l'amélioration de la communication entre les parties prenantes, les travaux de l'Institut international de recherche sur la prévision du climat<sup>6</sup> ont montré que l'on pouvait améliorer la communication entre les prévisionnistes et les utilisateurs des prévisions et renforcer les capacités par le biais de forums régionaux, par exemple sur les sécheresses.

## 2. Zones côtières

25. Les zones côtières connaissent déjà certains des changements qui devraient s'accélérer avec l'évolution du climat, par exemple une fréquence accrue de phénomènes extrêmes. L'érosion et la disparition des écosystèmes, déjà observées, sont aggravées par les activités humaines. Les zones côtières se trouvent exposées à un certain nombre de risques. Certains sont bien connus comme l'élévation du niveau de la mer qui entraîne une salinisation du sol et une érosion, ou les cyclones qui provoquent des inondations; d'autres comme la prolifération des algues et l'acidification de l'océan conduisant à la disparition des écosystèmes, sont apparus plus récemment.

26. L'évaluation et la prévision des risques et des incidences liés au climat, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes, sont faites à divers niveaux, à savoir par les bureaux météorologiques locaux et régionaux, les organismes responsables de l'eau et les centres régionaux et mondiaux de recherche et de prévision. Aux niveaux régional et mondial, l'évaluation et la prévision portent sur des risques particuliers comme l'élévation du niveau de la mer et les cyclones et s'appuient sur l'établissement de modèles alors que, au niveau national et au niveau local, elles portent sur les risques multiples et les risques combinés ainsi que les incidences potentielles et recourent non seulement à la modélisation mais aussi à des observations systématiques.

27. Selon le risque considéré, les échéances retenues pour les prévisions des phénomènes extrêmes et des incidences varient considérablement. Par exemple, les vents forts, les cyclones et la salinisation des eaux souterraines font l'objet de prévisions quotidiennes ou hebdomadaires. D'autres risques comme les changements de la circulation océanique sont prévus sur une base saisonnière tandis que l'élévation du niveau de la mer fait l'objet de prévisions à long terme. De même, le caractère plus ou moins exhaustif de l'évaluation dépend du type de risque et de la disponibilité de ressources techniques, financières et humaines. Le risque d'inondation des zones côtières a été évalué en fonction du nombre de personnes concernées, des infrastructures économiques et des plages de sable utiles qui sont exposées, mais d'autres risques comme la prolifération d'algues nocives ou les changements de la circulation océanique n'ont pas encore été bien étudiés.

28. De nombreux participants ont souligné que, faute de ressources, les évaluations du risque au niveau national consistent souvent à exécuter des projets avec évaluation de l'impact environnemental au lieu de recenser en détail tous les risques pour toutes les zones côtières. En Amérique centrale, des cartes de l'utilisation des terres sont de plus en plus employées pour déterminer les parties des zones côtières comme les mangroves qui sont exposées et doivent être protégées. Quelques participants ont souligné qu'il était important que des groupes d'experts complètent les données et les observations pour les évaluations du risque.

29. Les participants ont échangé des informations sur les difficultés rencontrées pour intégrer les évaluations des divers risques et notamment le manque d'uniformité dû à l'utilisation d'ensembles de données différents et à la participation d'établissements assumant des rôles différents dans la prévision. Il arrive que le type des données recueillies ne convienne pas bien à l'évaluation des risques; par exemple, aux Îles Cook, les évaluations des cyclones tenaient compte de la vitesse du vent plutôt que des ondes de tempête qui en résultent alors que ces dernières causent des dégâts plus importants.

---

<sup>6</sup> <http://portal.iri.columbia.edu>.



30. Un exemple de bonne pratique dans ce secteur a été décrit par le Service météorologique mauricien (MMS). Après le tsunami qui a frappé l'océan Indien en 2004, le MMS a commencé à publier, outre les alertes aux tsunamis, des alertes avertissant de risques multiples notamment les inondations et les poussées épidémiques. Les alertes du MMS sont évaluées par un Comité national interdisciplinaire qui décide des mesures à prendre. Le MMS est ainsi encouragé à prévoir non seulement la survenue de phénomènes extrêmes comme les ondes de tempête mais aussi leurs conséquences.

31. En ce qui concerne la participation à l'évaluation des risques et à la prévision des incidences, on a souligné la nécessité de faire participer toutes les parties prenantes concernées, y compris les résidents, les pêcheurs, l'industrie du tourisme, les services administratifs locaux et régionaux, l'industrie offshore du pétrole et du gaz, les transports maritimes et le secteur de l'assurance ainsi que tous ceux qui dépendent des écosystèmes côtiers. Au niveau national, des conférences de consensus et des ateliers se sont avérés efficaces pour assurer une telle participation tandis que, au niveau communautaire, il a été utile de recourir au diagnostic rural rapide.

### 3. Santé

32. La variabilité et l'évolution du climat représentent un risque important pour la santé puisqu'elles sont à l'origine de températures extrêmes comme les vagues de chaleur et périodes de froid; de phénomènes extrêmes comme les sécheresses, inondations et cyclones; d'une détérioration de la qualité des aliments et d'une diminution de leur quantité; de maladies transmises par l'eau comme la diarrhée; de maladies transmises par les vecteurs comme le paludisme et la dengue et d'une détérioration de la qualité de l'air.

33. Les répercussions sanitaires sont particulièrement graves dans les pays en développement (notamment pour les pauvres des zones urbaines, les personnes âgées et les enfants), dans les sociétés traditionnelles, chez les exploitants pratiquant une agriculture de subsistance et chez les populations des zones côtières. Les participants ont souligné l'importance d'évaluations intégrées des risques, en faisant remarquer que la santé est affectée aussi par l'impact des changements climatiques sur d'autres secteurs comme l'agriculture et les ressources en eau.

34. Les participants ont noté que, à ce jour, on a fait très peu d'évaluations détaillées des risques sanitaires liés aux changements climatiques car les données sur la santé qui pourraient être intégrées dans une analyse de l'évolution du climat restent fragmentaires. Puisque la plupart des risques pour la santé sont encore aggravés par les effets croissants des changements climatiques, les ministères de la santé, les ONG qui dispensent des soins de santé (comme la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) et les professionnels de la santé doivent modifier les programmes de lutte contre les maladies liées au climat (contre le paludisme par exemple) afin de tenir compte de ce risque. La participation et la sensibilisation des parties prenantes jouent un rôle essentiel dans la modification des politiques et des programmes de santé.

35. Les participants ont estimé que les outils et méthodes dont on dispose actuellement pour évaluer les risques manquent de spécificité et ne permettent pas une bonne intégration des aspects concernant la santé. Il faut définir des critères acceptés par tous pour mesurer l'impact sur la santé afin de pouvoir par la suite en suivre l'évolution.

### **C. Expérience de la gestion des risques liés au climat et de leurs incidences, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes**

36. Selon le secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles, la gestion des risques liés au climat et de leurs incidences, y compris des phénomènes extrêmes, suppose un processus systématique qui comprend des décisions administratives,

une organisation, des compétences et des ressources opérationnelles visant à mettre en œuvre les politiques et les stratégies et les capacités d'intervention des collectivités. Toutes les formes d'activité sont concernées, y compris des mesures d'ordre structurel et non structurel destinées à éviter (prévention) ou à limiter (atténuation des effets et préparation des populations) les effets néfastes de ces phénomènes<sup>7</sup>.

37. Les participants ont noté que la gestion des risques, en particulier des risques liés au climat, dépassait rarement un stade préliminaire, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. Elle peut inclure des mesures telles que les systèmes d'alerte rapide, qui sont indispensables pour diminuer les effets néfastes, et des mécanismes de partage du risque comme l'assurance.

38. Un aspect important de la gestion des risques est la communication des risques liés au climat. L'émission d'alertes précoces suppose un compromis entre l'exactitude des prévisions et l'efficacité et l'efficacité des réponses apportées.

39. Les participants ont examiné un certain nombre de critères à prendre en considération pour choisir entre divers modes d'intervention; ces critères sont notamment les dépenses d'équipement, le coût de l'entretien, le niveau technique requis, et la participation des parties prenantes.

#### 1. Agriculture et sécurité alimentaire

40. Il existe divers moyens de gérer les risques dans le secteur de l'agriculture. Au niveau national, on peut choisir en toute connaissance de cause les politiques, les pratiques et les techniques agricoles susceptibles d'offrir une gestion optimale, utiliser de nouveaux cultivars, étendre largement l'irrigation à des zones qui auparavant dépendaient des précipitations et appliquer des engrais. Au niveau de l'exploitation, on peut diversifier les variétés, modifier les dates de plantation et les techniques d'irrigation locales et diversifier les cultures au lieu de s'en tenir à des monocultures sensibles aux effets néfastes des changements climatiques.

41. Les participants ont noté que les prévisions météorologiques saisonnières et les systèmes d'alerte rapide contribuaient à diminuer les risques de perte de rendement dus aux incidences climatiques et aux phénomènes extrêmes. Par exemple, l'alerte rapide au phénomène El Niño peut aider à planifier et à prendre des décisions afin d'en atténuer les effets. Pour améliorer la communication des prévisions et des alertes, les messages doivent traduire les paramètres climatiques en prévision de rendements pratiques, compréhensibles pour les agriculteurs. Quant aux moyens de communication, des participants ont mentionné l'utilisation de techniques modernes comme la radio, la télévision, l'Internet et même les téléphones portables en Amérique centrale. D'autres ont suggéré que les communications personnelles par le biais des agents de vulgarisation agricole, comme cela a été fait en Égypte et sur des marchés locaux comme au Maroc, constituaient un outil plus efficace pour véhiculer ces informations.

42. Les participants ont estimé que, dans ce secteur, l'évaluation économique des incidences au niveau national était aussi importante que l'évaluation au niveau de l'exploitation. Il faut disposer d'informations quantitatives sur les coûts et avantages des incidences pour la société si l'on veut évaluer ces dernières et concevoir des stratégies d'action appropriées. Au niveau de l'exploitation, il est important que les moyens proposés pour la gestion des risques soient rentables pour l'agriculteur.

43. Les participants ont souligné aussi l'intérêt que peuvent présenter les assurances, qu'il s'agisse de l'assurance récolte traditionnelle ou d'une assurance fondée sur des indices qui couvre le risque météorologique, pour aider les exploitants à faire face aux effets des changements climatiques. Il reste à

---

<sup>7</sup> On trouvera des informations supplémentaires sur la terminologie de la réduction des risques de catastrophe à l'adresse suivante: <http://www.unisdr.org/eng/library/lib-terminology-eng%20home.htm>.

assurer la viabilité financière des organismes qui fournissent ces microassurances, tout en maintenant les primes à un niveau abordable pour les communautés pauvres et fortement exposées, et à créer des partenariats et des cadres institutionnels qui aident à mettre en place des systèmes de microassurances crédibles et sécurisés.

## 2. Zones côtières

44. Les participants ont noté que des contraintes qui ne sont pas liées au climat, comme la détérioration de l'environnement et la croissance démographique, aggravaient considérablement la vulnérabilité des zones côtières aux risques climatiques et à leurs incidences, y compris à ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes. Il est donc nécessaire d'adopter une approche intégrée de la gestion des zones côtières, aussi bien pour les facteurs climatiques que pour les autres facteurs.

45. S'agissant des systèmes d'alerte précoce, les participants ont souligné qu'ils ne sont efficaces que si les avis sont diffusés en temps voulu. Par exemple, en raison de la stratégie d'alerte centralisée appliquée dans l'océan Pacifique, il arrive que les messages d'alerte envoyés par le Centre des cyclones tropicaux de Fidji<sup>8</sup> ne parviennent à des pays comme les Îles Cook que plusieurs heures après que le cyclone ait touché la côte et provoqué des destructions.

46. Les participants ont aussi examiné l'utilisation d'instruments et de mécanismes de partage des risques comme l'assurance. Non seulement l'assurance accélère le redressement économique et le relèvement social après une catastrophe mais elle peut aussi dissuader d'établir de nouvelles installations dans les zones côtières exposées.

## 3. Santé

47. En ce qui concerne la gestion des risques liés au climat dans le secteur de la santé, les participants ont fait remarquer que la croissance économique pouvait atténuer certaines de leurs incidences mais seulement si elle s'accompagnait d'effets positifs par exemple pour l'éducation et la sensibilisation, les soins de santé et les infrastructures de santé publique. Des stratégies de gestion de la santé à court terme et à long terme doivent être élaborées.

48. Les participants ont noté qu'une gestion efficace des risques sanitaires liés au climat exige l'instauration de relations plus étroites entre d'une part ceux qui dispensent des soins de santé dans le secteur public et le secteur privé et d'autre part les experts et les professionnels des changements climatiques, de la prévention des risques de catastrophe et du développement.

49. Les participants ont insisté aussi sur l'importance des systèmes de surveillance et d'alerte rapide. Des systèmes d'avis de vagues de chaleur et de veille sanitaire ont été établis dans certains pays comme la France et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. En principe, l'alerte est émise par le secteur de la santé, sur le modèle mis en place par l'Agence météorologique nationale. Ces systèmes incluent souvent des activités de vulgarisation et d'éducation et des interventions menées par les secteurs de la santé et des soins sociaux auprès des groupes particulièrement vulnérables afin de prendre les mesures les plus appropriées en cas d'alerte. De la même façon, on met en place des systèmes d'alerte

---

<sup>8</sup> Le Centre météorologique régional spécialisé (CMRS) de Nadi (Fidji) est l'un des six CMRS pour les cyclones tropicaux qui ont été désignés au titre du Programme de la Veille météorologique mondiale de l'Organisation météorologique mondiale. Ces établissements sont chargés de fournir des informations «de premier niveau» sur les cyclones tropicaux (c'est-à-dire des informations de base sur la position présente et prévue, le mouvement et l'intensité du cyclone tropical) dans le Sud-Ouest de l'océan Pacifique.

précoce aux poussées épidémiques comme les systèmes d'alerte précoce au paludisme<sup>9</sup>, qui s'appuient sur des indicateurs simples des risques de transmission de maladies, par exemple l'excédent pluviométrique.

#### **D. Apport des connaissances traditionnelles à la compréhension et à la gestion des risques liés au climat**

50. Les participants ont souligné que les connaissances traditionnelles peuvent compléter les sources scientifiques de connaissance et qu'il conviendrait de les intégrer davantage dans l'évaluation et la gestion des risques liés au climat, en particulier par le biais de partenariats avec des organisations locales.

51. Pour ce qui est de la convergence des connaissances traditionnelles et des connaissances scientifiques, l'expérience canadienne a montré qu'il était utile d'associer ces deux sortes de connaissances pour mieux comprendre et expliquer les questions relatives au climat et à l'environnement dans les communautés du nord du Canada<sup>10</sup>.

52. Les participants ont fait remarquer qu'il était nécessaire de disposer de mécanismes efficaces pour étayer et faire connaître les connaissances traditionnelles. Diverses ressources se prêtent à l'échange de données d'expérience, notamment la base de données de la Convention sur les stratégies d'adaptation locales<sup>11</sup>.

#### **E. Conséquences pour le développement durable**

53. Les risques liés au climat et leurs incidences, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes, peuvent modifier en profondeur les moyens de subsistance et le bien-être de millions de personnes; c'est pourquoi la réduction des risques de catastrophe et les mesures d'adaptation aux changements climatiques devraient être intégrées aux politiques et plans nationaux pour le développement durable. Acquérir une capacité d'adaptation et une résilience aux risques climatiques est indispensable pour atteindre les objectifs de développement, y compris les objectifs de développement pour le Millénaire fixés par les Nations Unies dans des domaines tels que la réduction de la pauvreté, la faim, l'accès à l'eau et la santé.

54. Les efforts visant à intégrer dans le développement durable des considérations relatives aux risques liés aux changements climatiques devraient faire intervenir les gouvernements, les organisations internationales, les chercheurs, les ONG, les représentants et groupes communautaires ainsi que des représentants du secteur privé.

55. Les exemples fournis par plusieurs organisations montrent qu'elles s'emploient déjà à évaluer, prévoir et gérer les risques liés au climat et leurs incidences, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes, dans les divers secteurs. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture intègre la réduction des risques liés au climat et les mesures d'adaptation dans ses activités, notamment celles qui concernent l'agriculture, la foresterie et les pêcheries. Une stratégie d'adaptation globale sera présentée à l'atelier sur la planification et les pratiques en matière d'adaptation qui doit avoir lieu à Rome en septembre 2007.

---

<sup>9</sup> <http://www.who.int/malaria/epidemicsnews.html>.

<sup>10</sup> [http://www.msc-smc.ec.gc.ca/saib/atmosphere/atmch\\_e.html](http://www.msc-smc.ec.gc.ca/saib/atmosphere/atmch_e.html).

<sup>11</sup> <http://maindb.unfccc.int/public/adaptation>.

56. Pour ce qui est des zones côtières, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) mène des activités d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe. Par exemple, il soutient une évaluation sur le terrain des facteurs environnementaux influant sur les risques et l'adaptation aux changements climatiques, dans le cadre de la stratégie dite «des îles sûres» aux Maldives, ainsi que la préparation à une intervention et un redressement efficaces à Aceh (Indonésie) dans le cadre du «Strategic Environmental Framework for Recovery»<sup>12</sup>.

57. Dans le domaine de la santé, l'expérience du Centre d'étude sur les changements climatiques et les catastrophes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a montré que la réduction des risques liés au climat était un point de départ essentiel de la coopération entre experts et professionnels des organisations humanitaires, du développement et de l'environnement. Le Centre pour l'environnement et le développement de la région arabe et l'Europe traite des problèmes liés aux ressources en eau, qui revêtent une importance particulière en Afrique du Nord car les nappes aquifères sont épuisées et l'écoulement du Nil devrait diminuer d'après de nombreux scénarios d'évolution du climat.

58. Au cours de ses activités, la Stratégie internationale de prévention des catastrophes a recensé un certain nombre de conditions qui doivent être remplies pour une bonne intégration des mesures d'adaptation aux changements climatiques, de la réduction des risques de catastrophe et du développement. Premièrement, il est important d'identifier et de comprendre les informations, les données d'expérience et les méthodes que peuvent fournir les experts en réduction des risques de catastrophe, changements climatiques et développement, et de concevoir un système pour l'échange des données d'expérience et des connaissances. Deuxièmement, les obstacles institutionnels (d'ordre structurel concernant la gestion, l'information ou encore d'ordre financier) doivent être surmontés pour faciliter l'intégration des connaissances, des données d'expérience et de l'information et instaurer des relations de travail entre les experts.

#### **IV. Résumé des lacunes, besoins, possibilités, obstacles et limites identifiés**

59. Un certain nombre de lacunes, de besoins, de possibilités, d'obstacles et de limites ont été identifiés au cours des débats relatifs à l'évaluation, à la prévision et à la gestion des risques liés au climat et de leurs incidences, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes, à l'apport des connaissances traditionnelles et aux conséquences pour le développement durable.

##### **A. Évaluation et prévision des risques liés au climat et de leurs incidences, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes**

60. Les participants ont fait remarquer que les évaluations des risques, selon qu'elles étaient faites à l'échelle locale ou à l'échelle mondiale, présentaient des différences quant au niveau de détail géographique ou aux échéances, et qu'il était donc difficile de comparer leurs résultats et de les utiliser comme base de décision. Ils ont souligné les lacunes de la coopération et de la collaboration entre les météorologues qui établissent les prévisions et les spécialistes qui élaborent des modèles du climat dans les secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, des zones côtières et de la santé.

61. Pour améliorer la prévision des phénomènes extrêmes et des autres incidences, il a été estimé qu'il fallait disposer de ressources pour renforcer la surveillance et l'observation systématique du climat et des conditions météorologiques; de données actuelles et historiques accessibles; de modèles à haute résolution pour la prévision de l'impact; et d'ensembles de données assimilées qui accroissent l'exactitude des modèles. Les participants ont souligné la nécessité de mieux intégrer les données et

---

<sup>12</sup> <http://postconflict.unep.ch/index.php?prog=indonesia>.

modèles relatifs au climat et les données et modèles sectoriels concernant par exemple l'hydrologie et les eaux souterraines. Il existe en outre un décalage entre les informations sur le climat et les informations sur l'agriculture, qui empêche d'améliorer la qualité des prévisions de la production agricole.

62. La prévision de la variabilité climatique et des phénomènes extrêmes comporte encore de nombreuses incertitudes, par exemple en ce qui concerne l'aptitude à prévoir la fréquence des phénomènes extrêmes ainsi que leur changement de nature au cours du siècle à venir. Des méthodes et des outils doivent être mis au point pour mieux communiquer cette incertitude.

### **B. Gestion des risques liés au climat et de leurs incidences, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes**

63. Pour ce qui est de la gestion des risques, les participants ont noté que des obstacles s'opposent à l'élaboration de politiques fiables et efficaces qui prennent en considération des effets potentiels sur de multiples secteurs. Par exemple, les politiques agricoles adoptées en Éthiopie pour améliorer la disponibilité de l'eau d'irrigation par une augmentation du stockage de l'eau ont entraîné un accroissement de l'incidence du paludisme.

64. En plus de la nécessité d'améliorer les systèmes d'alerte précoce et de tenir suffisamment compte des incertitudes inhérentes aux prévisions, il a paru nécessaire de disposer d'un système approprié pour prendre des mesures adaptées aux risques identifiés. Afin de faciliter la planification et la gestion des risques liés au climat et de leurs incidences, en particulier dans le secteur de la santé, il convient d'élaborer des scénarios d'adaptation pour les incidences climatiques sur les dix ou vingt prochaines années, sous une forme facilement accessible aux décideurs.

65. Les participants ont insisté sur les compromis entre objectifs économiques et objectifs environnementaux qui peuvent modifier la gestion des risques et de leurs incidences. Dans les zones côtières par exemple certains programmes visant à développer le tourisme aggravent les risques liés au climat. De même, il arrive souvent que des politiques de délimitation des zones côtières ou d'extraction des eaux souterraines, qui ont pour but de minimiser les risques, ne soient pas appliquées pour ne pas nuire au développement économique.

66. Un autre obstacle à une gestion efficace des risques tient au fait que les professionnels des divers secteurs sont peu sensibilisés aux changements climatiques. Les participants ont ainsi déclaré que, dans sa grande majorité, le personnel médical n'était pas suffisamment informé de l'évolution du climat. Il est nécessaire d'entreprendre des activités de formation, de sensibilisation, de communication et surtout d'éducation. Quelques participants ont suggéré que l'Organisation de coopération et de développement économiques pourrait analyser les politiques nationales d'adaptation aux changements climatiques dans les secteurs de l'agriculture et de la santé comme elle l'a fait précédemment pour le secteur de l'eau et celui des zones côtières.

67. Les participants se sont demandé comment il serait possible d'améliorer les connaissances et la base institutionnelle nécessaires aux mesures d'adaptation. Certains ont souhaité que la Conférence des Parties (COP) demande au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) d'élaborer un rapport spécial sur l'adaptation dans les secteurs concernés, en s'appuyant sur des études de cas de gestion des risques et de leurs incidences pour fournir des exemples de bonnes pratiques.

### **C. Apport des connaissances traditionnelles à la compréhension et à la gestion des risques liés au climat**

68. Les participants ont insisté sur le fait que les connaissances traditionnelles aident à comprendre et à gérer les risques liés au climat mais qu'elles disparaissent rapidement et doivent être consignées dans des documents et préservées.

### **D. Conséquences pour le développement durable**

69. Les participants ont estimé que l'intégration des efforts visant à réduire l'impact des risques climatiques et des phénomènes extrêmes dans divers processus du développement représentait un défi considérable, de même que la création de synergies avec les activités déjà entreprises pour réduire les risques de catastrophe.

70. Les cadres institutionnels, les politiques, les mécanismes de financement, les forums pour l'échange d'informations ainsi que les milieux professionnels ont évolué indépendamment les uns des autres et restent distincts pour la plupart. Des participants ont suggéré la création d'une agence internationale de l'adaptation qui serait chargée de coordonner, de soutenir et de suivre les mesures d'adaptation tandis que d'autres ont jugé préférable de maintenir les organismes spécialisés existants et de laisser la responsabilité de l'adaptation aux autorités nationales et locales.

71. Dans de nombreux cas, les divers établissements et activités n'ont que très peu de relations entre eux; le manque de sensibilisation aux risques climatiques constitue un obstacle supplémentaire. Au niveau national, les risques liés au climat et leurs incidences, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes, sont traités principalement par les services météorologiques, les services de l'environnement et la protection civile, qui n'ont le plus souvent qu'une influence limitée sur les autres bureaux et ministères clefs des finances, de l'économie, de l'agriculture, de l'eau et de la santé, qui devraient être engagés dans une action intégrée.

### **V. Synthèse des recommandations**

72. Dans leur ensemble, les participants ont recommandé l'adoption d'une démarche transversale et interdisciplinaire pour réduire les risques liés au climat, avec une participation active des parties prenantes. Puisqu'elles contribuent à réduire les risques liés au climat et leurs incidences, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes, les activités de réduction des risques de catastrophe<sup>13</sup> complètent utilement les activités en matière d'adaptation.

73. Les participants ont recommandé en particulier un certain nombre d'activités sectorielles et transsectorielles pour aborder les lacunes, les besoins, les obstacles et les limitations qui ont été identifiés et pour tirer parti des possibilités recensées en ce qui concerne l'évaluation, la prévision et la gestion des risques et phénomènes extrêmes, l'apport des connaissances traditionnelles et les conséquences pour le développement durable.

---

<sup>13</sup> Ces activités sont conformes aux buts retenus dans le Cadre d'action de Hyogo. On trouvera des informations sur le Cadre à Hyogo à l'adresse suivante: <http://www.unisdr.org/eng/hfa/hfa.htm>.

**A. Évaluation et prévision des risques et des incidences de l'évolution du climat, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes**

74. Les participants ont formulé les recommandations suivantes:

a) Les fournisseurs de données aux niveaux national, régional et mondial, devraient mettre à disposition des informations sur les archives de données et bases de données nécessaires pour l'évaluation et la prévision des risques, et assurer un accès permanent à ces informations;

b) Les organisations qui s'occupent des questions de santé, comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS), devraient élaborer et uniformiser des indicateurs permettant de suivre l'évolution des effets sur la santé et l'efficacité des mesures de réduction des risques liés au climat et des mesures d'adaptation;

c) Les fournisseurs des données servant à la prévision et les utilisateurs de ces données devraient se doter de moyens pour intégrer les informations et les services liés au climat par le biais d'une collaboration et de dialogues sous forme de forums sur les perspectives en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire ou en matière de santé, notamment pour le paludisme;

d) Le GIEC, l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Programme mondial de recherches sur le climat et les scientifiques qui établissent des modèles du climat et évaluent les résultats des modèles pertinents devraient élaborer et appliquer des techniques de réduction d'échelle, faire mieux connaître les modèles disponibles et renforcer les capacités à les utiliser.

**B. Gestion des risques et des incidences de l'évolution du climat, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes**

75. Les participants ont formulé les recommandations suivantes:

a) Les instituts de recherche aux niveaux national, régional et mondial, devraient entreprendre des recherches, l'établissement d'une cartographie des risques, le renforcement des capacités, la formation et la vulgarisation pour faire face avec efficacité aux risques liés au climat, en particulier dans le domaine de la santé;

b) La communauté scientifique et les professionnels de la gestion des zones côtières devraient s'efforcer de mieux comprendre les relations entre les moyens de subsistance des populations et les services rendus par des écosystèmes comme les récifs coralliens, les mangroves et les zones humides, afin de trouver et de diffuser des solutions envisageables pour la gestion des risques dans les communautés côtières particulièrement vulnérables;

c) Les responsables de la planification, à l'échelle nationale et sectorielle, devraient recenser et renforcer les initiatives visant à améliorer la communication des risques liés au climat et à renforcer les capacités dans ce domaine;

d) Les instituts de recherche aux niveaux national, régional et mondial devraient entreprendre des études afin de mieux comprendre le rôle des assurances, non seulement pour faire face aux risques et aux incidences liés au climat, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes, mais aussi pour inciter à prendre des décisions visant à réduire les risques;

e) La communauté des chercheurs, les responsables de la planification aux niveaux national et sectoriel, ainsi que le secteur de l'assurance, devraient explorer des méthodes novatrices de partage des risques et de mécanismes de transfert et partenariats entre parties prenantes du développement des zones



côtières, et recenser les bonnes pratiques dans ces domaines, puisqu'il devient de plus en plus difficile de s'assurer contre les risques climatiques dans les zones côtières;

f) Les instituts de recherche aux niveaux national, régional et mondial devraient entreprendre une étude approfondie et systématique des bonnes pratiques afin de déterminer les mécanismes institutionnels et les processus en place qui permettraient de lancer et de soutenir des actions dans le domaine de la gestion des risques liés au climat dans les zones côtières;

g) Les organisations et les parties prenantes chargées de dispenser des soins de santé et d'intervenir en cas de catastrophe naturelle, comme l'OMS, la Stratégie internationale de prévention des catastrophes et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, devraient élaborer une stratégie de réduction des risques liés au climat et d'adaptation dans le secteur de la santé.

### **C. Apport des connaissances traditionnelles à la compréhension et à la gestion des risques liés au climat**

76. Les participants ont formulé les recommandations suivantes:

a) Les détenteurs de connaissances traditionnelles devraient recueillir des informations sur ces connaissances, les classer, les utiliser et, s'il y a lieu, les diffuser afin de faciliter la réduction des risques climatiques et la planification en matière d'adaptation;

b) Les instituts de recherche aux niveaux national, régional et mondial devraient étudier les moyens d'associer les pratiques autochtones et les connaissances scientifiques pour évaluer, prévoir et gérer les risques liés au climat;

c) La communauté des chercheurs devrait valider les connaissances et pratiques traditionnelles afin d'améliorer et de renforcer les recherches scientifiques à visée pratique destinées à faire face aux risques et aux incidences liés au climat dans les domaines de l'agriculture, des ressources en eau, des zones côtières et de la santé.

### **D. Conséquences pour le développement durable**

77. En ce qui concerne l'intégration des questions relatives aux risques liés au climat et aux phénomènes extrêmes dans les politiques nationales et la planification du développement durable, les participants ont formulé les recommandations suivantes:

a) Les centres nationaux de liaison pour les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe devraient échanger des informations sur l'utilisation et la disponibilité des données, informations et outils afin de réduire les dangers, les risques et la vulnérabilité dans tous les secteurs;

b) Toutes les parties prenantes concernées par la réduction des risques de catastrophe dans chaque secteur devraient être représentées dans les équipes chargées des changements climatiques et de la planification au sein des ministères afin de garantir l'exhaustivité de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques;

c) Les établissements de recherche et les organisations économiques devraient intensifier les efforts visant à élaborer et à appliquer des méthodes qui permettent d'évaluer les coûts et avantages des solutions d'adaptation par rapport au coût de l'inaction, dans tous les secteurs et notamment pour les zones côtières. Les coûts non monétaires liés aux incidences sur les services rendus par les écosystèmes et sur les cultures autochtones devraient être inclus dans ces évaluations.

## VI. Questions à soumettre à un examen plus approfondi

### A. Suggestions relatives aux recommandations

78. Des représentants d'organisations ont décrit comment leur organisation pouvait combler quelques lacunes, répondre à quelques besoins et appliquer quelques-unes des recommandations.

79. Pour ce qui est de l'établissement de modèles, le Programme mondial de recherches sur le climat entreprend un programme d'ateliers destinés à former les formateurs à l'interprétation et à l'utilisation des résultats des modèles découlant du quatrième Rapport d'évaluation du GIEC<sup>14</sup>. Le Système mondial d'observation du climat<sup>15</sup> cherche à renforcer ses activités dans le domaine de l'établissement de modèles régionaux en collaboration avec l'OMM et le Programme mondial de recherches sur le climat. De son côté, l'OMM s'est engagée à mener des activités de sauvetage des données et de renforcement des capacités. La Stratégie internationale de prévention des catastrophes a expliqué qu'elle avait l'intention de considérer les changements climatiques comme un élément de la prochaine étude mondiale des initiatives en matière de réduction des catastrophes<sup>16</sup>.

80. En ce qui concerne les conséquences des risques et incidences de l'évolution du climat, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes, sur le développement durable, la Banque mondiale a déclaré qu'elle exécutait actuellement 90 projets relatifs à l'adaptation et qu'elle projetait une étude de plusieurs années sur les aspects économiques de l'évolution du climat. La Munich Climate Insurance Initiative et l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués se sont engagés à étudier les instruments en matière d'assurance qui permettraient de faire face à la variabilité et aux changements climatiques. Un atelier devrait avoir lieu à la fin septembre 2007.

81. En ce qui concerne la gestion des risques liés au climat dans le secteur de la santé, l'OMS élabore une stratégie couvrant toutes les questions dans ce domaine, qui sera communiquée à la treizième session de la COP à Bali. En outre, la campagne 2008-2009 de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes pour «des hôpitaux plus sûrs» pourrait encourager une action élargie afin de réduire les risques pour la santé liés aux changements climatiques. Enfin, il a été suggéré de réunir les principales fondations afin d'envisager un financement pour les questions de santé qui pourraient être affectées par l'évolution du climat.

### B. Prochaines étapes à prévoir au titre du programme de travail de Nairobi sur les incidences, la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques

82. Les participants ont examiné les moyens de mettre en œuvre les recommandations de l'atelier et les autres activités qui pourraient être entreprises au titre du programme de travail de Nairobi afin d'atteindre l'objectif du sous-thème sur les risques et incidences liés au climat, y compris ceux qui se rapportent à des phénomènes extrêmes, à savoir faire mieux connaître les incidences des changements climatiques ainsi que la vulnérabilité à ces changements, la variabilité actuelle et future du climat et des phénomènes extrêmes ainsi que les répercussions sur le développement durable.

---

<sup>14</sup> <http://www.wmo.ch/pages/prog/wcrp/index.html>.

<sup>15</sup> <http://www.wmo.ch/pages/prog/gcos/index.php>.

<sup>16</sup> <http://www.preventionweb.net/globalplatform>.

83. Les participants ont décidé d'examiner et d'approfondir lors d'ateliers ultérieurs les recommandations relatives aux autres sous-thèmes du programme de travail de Nairobi, à savoir méthodes et outils, données et observations, établissement de modèles du climat, scénarios et réduction d'échelle, planification et pratiques en matière d'adaptation et recherche.

84. Le secrétariat de la Convention, sous la conduite du Président du SBSTA, fera le point des lacunes, des besoins et des recommandations qui ont été identifiés, en s'appuyant sur les communications des Parties et des organisations ainsi que sur les questionnaires distribués aux participants à l'atelier. Il mettra à disposition les informations recueillies sous une forme facile à consulter. Les Parties et les organisations participant au programme de travail de Nairobi pourront ainsi mettre en route leurs activités propres afin de promouvoir la connaissance de l'impact des changements climatiques ainsi que la vulnérabilité à cet impact, la variabilité climatique actuelle et future et les phénomènes extrêmes, et les conséquences pour le développement durable.

-----